

### Désignation

Formactrice est une activité de formation professionnelle spécialisée dans la prise de parole en public et en techniques oratoires, menée par Agnès Caudan, (FORMACTRICE) formatrice en art oratoire.. Son siège social est situé au 46 rue Lecourbe - 75015 Paris. Agnès Caudan (FORMACTRICE) conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises et intra-entreprises, à Paris et sur l'ensemble du territoire national français. Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale dont l'inscription a été validée auprès d'Agnès Caudan
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue d'Agnès Caudan et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations inscrites au catalogue d'Agnès Caudan pour le compte d'un seul client quel que soit le nombre de Stagiaires.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- Jours ouvrables : du lundi au vendredi inclus.

### Objet

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

### Tarifs

Cette activité n'étant pas soumise à la TVA, les tarifs proposés sont nets. Le barème des tarifs est annexé aux présentes.

### Inscription, conditions financières et modalités de paiement

#### Autofinancement

La préinscription à une formation se fait par l'envoi par courrier d'un bulletin d'inscription dûment rempli et d'un chèque correspondant à 30% du montant de la formation commandée. A réception, une convention, les CGV et une facture sont adressées au Client.

Dans le cas d'une formation intra-entreprise, le Client devra fournir un bulletin d'inscription par Stagiaire.

L'inscription est validée lorsque Agnès Caudan (FORMACTRICE) reçoit la convention et les CGV signés et un chèque ou un virement correspondant aux 70% restant au plus tard 10 jours ouvrables avant le début de la formation. Si la convention et/ou le paiement ne sont pas reçus à cette date, la préinscription est annulée. Sans annulation exprimée de la part du Client jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début de la formation, le chèque d'acompte de 30% sera encaissé. Le nombre de places par groupe étant limité, les inscriptions seront validées pour les dates choisies par ordre d'arrivée des conventions et CGV signés.

L'acompte de 30% est encaissé au début de la formation. En revanche, les 70% restants ne sont encaissés qu'à la fin de la formation par chèque ou par virement.

Une attestation de présence sera envoyée au Client à l'issue de la formation.

A la demande du Client et sous réserve d'acceptation de la part d'Agnès Caudan (FORMACTRICE), il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

#### Financement par une OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. A la demande du Client, Agnès Caudan (FORMACTRICE) fournira un devis et un programme pédagogique. Le Client transmettra à Agnès Caudan (FORMACTRICE) l'accord de prise en charge au moment de l'inscription avec la fiche d'inscription dûment remplie par courrier. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par Agnès Caudan (FORMACTRICE) au Client.

Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Agnès Caudan (FORMACTRICE) au plus tard 10 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, Agnès Caudan (FORMACTRICE) se réserve la possibilité de mettre le Stagiaire sur liste d'attente. Dans l'hypothèse d'un solde à la charge du Client, ce dernier devra le régler par chèque ou virement au plus tard 10 jours ouvrables avant l'entrée du Stagiaire en formation. Le chèque ne sera encaissé qu'à l'issue de la formation. A la demande du Client et sous réserve d'acceptation de la part d'Agnès Caudan (FORMACTRICE) il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

#### Annulation et délai de rétractation

Le Client peut se rétracter jusqu'à 10 jours ouvrables avant le début de la formation. Il en informe Agnès Caudan (FORMACTRICE) par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du client. Le(s) chèque(s) sera(ont) renvoyé(s) au Client par courrier simple et les virements restitués.

#### Absence ou interruption d'une formation

Toute formation commencée est due dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par Agnès Caudan (FORMACTRICE).

En cas d'annulation dans les 10 jours ouvrables précédents le début de la formation, Agnès Caudan (FORMACTRICE) encaissera le chèque d'acompte à titre d'indemnité et retournera le second chèque

En cas d'abandon en cours de formation, Agnès Caudan (FORMACTRICE) encaissera la totalité des frais de formation.

De même, en cas d'absence d'un Stagiaire à une ou plusieurs séances, aucun remboursement partiel ne pourra avoir lieu.

## Conditions générales de vente

Les reports d'inscription d'une session à une autre et les demandes de remplacement ne peuvent être acceptés.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Agnès Caudan (FORMACTRICE) se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation. Les stagiaires inscrits seront prévenus 5 jours ouvrables au plus tard avant le début de la formation et se verront retourner les chèques déjà transmis.

### Effectif

Pour favoriser de meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est déterminé par Agnès Caudan (FORMACTRICE) en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Agnès Caudan (FORMACTRICE) peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

### Devis, attestation de formation et attestation de présence

Pour chaque formation, un devis peut être adressé au Client par Agnès Caudan (FORMACTRICE) à sa demande. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre Agnès Caudan (FORMACTRICE), l'OPCA ou le Client. A l'issue de la formation, Agnès Caudan (FORMACTRICE) remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, Agnès Caudan (FORMACTRICE) lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

### Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique ou orale) utilisés par Agnès Caudan (FORMACTRICE) pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'Agnès Caudan (FORMACTRICE).

### Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### Confidentialité et communication

Agnès Caudan (FORMACTRICE) le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au

cours de la formation ou auxquels ils ont eu accès avant l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Agnès Caudan (FORMACTRICE) au Client. Agnès Caudan (FORMACTRICE) s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par Agnès Caudan (FORMACTRICE) comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise Agnès Caudan (FORMACTRICE) à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### Confidentialité des données

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client et le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant.

Aucune information concernant nos clients n'est cédée à des tiers.

### Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Agnès Caudan (FORMACTRICE) à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

### Durée de validité

Les présentes conditions générales de vente sont valables jusqu'au 31 décembre 2019.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du Client